



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 18 juin 2024 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Sonia Blouin, directrice par intérim, Arts, culture et lettres, Marianne Strauss, directrice territoriale par intérim, centre de services d'Aylmer, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice et Isabelle Veilleux, directrice, bureau de développement économique.

CP20240618-P1 DEMANDE D'APPUI DE MODERNISATION DE L'AUDITORIUM ALPHONSE-DESJARDINS

Introduction par madame Miron. Présentation par madame Sonia Blouin, accompagnée par monsieur Yess Gacem.

Les objectifs de la présentation sont :

- Présenter le projet de modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins et la proposition de partenariat avec le Cégep de l'Outaouais;
- Approuver une contribution financière municipale 2025-2034 pour le projet de modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Situation souhaitée
3. Impacts – Enjeux
4. Échéancier
5. Recommandations

RECOMMANDATIONS :

CACLP-2024-03

Appuyer le projet de modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais.

CP-ACL-2024-12

Différer à l'étude l'approbation d'une contribution financière annuelle de 120 000 \$ pour les années 2025 à 2034 inclusivement pour soutenir la modernisation de l'auditorium Alphonse-Desjardins du Cégep de l'Outaouais. Ces bonifications devront être prévues à même les budgets d'améliorations de services.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite appuyer le projet, ajoutant qu'il s'agit d'un beau partenariat. En ce qui a trait au montage financier, il demande si les autres partenariats seront sous forme de dons, d'ententes de services ou de commandites. Des précisions sont données par madame Sonia Blouin. Monsieur Chagnon demande si une réponse est requise avant l'étude budgétaire 2025. Madame Blouin mentionne que l'emprunt sera fait par le Cégep de l'Outaouais, avec contribution financière de 120 000\$/année, pour 10 ans par la Ville de Gatineau. Une réponse rapide est souhaitée.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande s'il existe des données plus locales relativement à l'offre culturelle. Il souhaite savoir quel est le niveau de saturation de ce secteur, afin de savoir si celui-ci est le plus criant en termes de besoins. Madame Blouin mentionne qu'il s'agit de salles et de créneaux différents vs Basoche et Théâtre de l'Île, avec explications. Concernant le protocole d'entente, monsieur Leclerc demande des précisions quant à l'approbation de la programmation et des précisions sont données par madame Blouin vs rôle de diffuseur de la Maison de la Culture.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande comment s'explique la grande différence de vente de billets entre Gatineau et Victoriaville (page 9). Madame Blouin mentionne que cette ville peut probablement ratisser plus large étant une ville centre, ajoutant qu'il y a possibilité pour Gatineau de rapatrier les citoyens qui vont à Ottawa. Elle mentionne également que Gatineau doit avoir accès à une autre salle d'envergure, la Maison de la Culture devant refuser 80 offres de spectacle par année. Monsieur Aubé demande s'il y a des données relatives à la provenance des acheteurs de billets. Madame Blouin confirme que des données peuvent être disponibles à même les codes postaux.

Monsieur le maire Daniel Champagne mentionne que le mariage proposé vient confirmer le rôle important de la Maison de la Culture, considérant son expertise. En réponse à une question de monsieur le maire, madame Blouin souligne que le partenariat débutera en 2026, mais que la programmation devra se faire dès 2025, avec financement à ce moment.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron souhaite éclaircir un point en ce qui a trait au maître d'œuvre de la programmation de la salle, qui sera le Cégep de l'Outaouais. La Maison de la Culture jouera tout de même un rôle. Madame Miron rappelle, par ailleurs, les objectifs mis en place par l'adoption de la Politique culturelle. Elle souhaiterait que le conseil donne son aval le plus rapidement possible.

Monsieur le conseiller Mike Duggan souhaite confirmer qu'une réponse aux sommes demandées serait appréciée avant l'étude budgétaire. Il demande quelles seraient les conséquences advenant une non-participation de la Ville de Gatineau au projet. Madame Blouin mentionne que le montage financier ainsi que le projet devraient alors possiblement être revus.

Monsieur Yess Gacem mentionne que l'approche habituelle de l'administration est de demander de différer cette décision lors de l'étude budgétaire. Le conseil pourrait tout de même mandater l'administration à trouver une source de financement dès que possible. Monsieur Simon Rousseau ajoute qu'un 1^{er} bilan des demandes pour le budget 2025 sera présenté dans les prochaines semaines.

Monsieur Steven Boivin ajoute que cette salle de spectacle est bien connue des artistes et que la Ville fait face à une opportunité à saisir. Il mentionne que le nord de la ville a des besoins et fait mention des investissements requis. Monsieur Boivin ajoute qu'il sera important que les besoins de la Ville soient bien ficelés. Quant à la location de la salle, il souhaite confirmer que les locations se feront au CÉGEP, ajoutant que ces détails devront être inclus à l'entente de partenariat.

Un retour sur ce dossier sera réalisé lors de l'étude budgétaire, à moins d'avis contraire du conseil.

Le comité plénier public est suspendu à 9 h 40.

Madame Sonia Blouin quitte la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 10h03.

CP20240626-P2

DÉVELOPPEMENT DES ESPACES ÉCONOMIQUES SPÉCIALISÉS

Introduction par monsieur le conseiller Edmond Leclerc. Présentation par madame Isabelle Veilleux.

Les objectifs de la présentation sont :

- Informer le conseil municipal quant à la réflexion globale sur le développement des espaces économiques spécialisés (parcs d'affaire et industriels);
- Recommander une révision des prix des terrains municipaux situés dans les espaces économiques spécialisés, ainsi que l'adoption d'une politique municipale de vente de ces terrains.

Plan de la présentation :

1. État de la situation
2. Situation souhaitée
3. Recommandations et prochaines étapes

RECOMMANDATIONS

1. Réviser le prix des terrains municipaux desservis en infrastructures municipales (égout et aqueduc) situés dans les espaces économiques spécialisés selon la grille tarifaire proposée;
2. Adopter la politique de vente de terrains municipaux situés dans les espaces économiques spécialisés afin de doter la Ville de Gatineau de pratiques et de règles claires pour les requérants.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande comment a été établie la grille tarifaire présentée à la page 25. Madame Isabelle Veilleux mentionne que la notion de pieds carrés aurait en effet dû apparaître. La grille tarifaire a été établie suite à une proposition d'une firme d'évaluateurs agréés, suivant une méthodologie détaillée. Monsieur Edmond Leclerc ajoute que le rapport de la firme pourra être ajouté en pièce jointe.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet mentionne que les bas prix sont parfois souhaités, pour limiter la spéculation. Elle a compris de la présentation que certains terrains ne pouvaient pas être mis sur le marché en raison de ces prix peu élevés. Relativement à la page 7, elle souhaite avoir des précisions sur les stratégies en place dans d'autres villes et demande si un tel mandat est à venir. Pour la 1^{ère} question, madame Veilleux mentionne que les promoteurs ont souvent mentionné qu'ils ont de la difficulté à développer dans le contexte actuel vs coût de revient. Le marché serait nivelé par le bas, ralentissant le développement. Elle ajoute que les actions mises en place dans d'autres villes sont effectivement en réflexion et que des questionnements seront à se poser dans un contexte de développement durable.

Concernant Pink, madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que le coût proposé semble bas, considérant que ce secteur pourrait en devenir un de choix. Madame Veilleux mentionne que les terrains résiduels disponibles dans ce secteur sont grevés de conditions.

Monsieur le conseiller Steve Moran se questionne à savoir s'il ne serait pas plutôt intéressant d'avoir un prix par terrain, considérant les particularités de chacun. Concernant le parc industriel du ruisseau de la Brasserie, il se questionne à savoir pourquoi il n'apparaît pas à la présentation. Madame Veilleux explique que cette question pourrait plutôt être adressée au SUDD, puisque non identifiée comme une zone industrielle au schéma. Monsieur Moran adresse un dernier questionnement en ce qui a trait aux besoins locaux pour les terrains de la ville. Il demande si les besoins de la Ville ont été analysés, notamment pour l'entreposage. Madame Veilleux donne des exemples d'analyses de besoins faites en ce sens, ajoutant qu'un tel dossier pourrait faire partie d'une gestion matricielle.

Monsieur le maire Daniel Champagne appuie les propos de monsieur Moran, quant à l'importance de faire une distinction entre les terrains industriels disponibles et les terrains où pourraient être construits des logements sociaux et abordables. Madame Veilleux mentionne qu'un retour au conseil sera fait suite aux réflexions en cours, notamment en ce qui a trait à une possible stratégie immobilière. Monsieur le maire demande si la Ville a la possibilité d'avoir une certaine flexibilité à l'égard de l'accueil de certains types d'entreprises. Des précisions sont données par madame Veilleux relativement au rôle du bureau de développement économique. Monsieur le maire ajoute que la création de richesses est importante, tant qu'elle cadre dans les valeurs du conseil municipal.

Monsieur Leclerc mentionne qu'il s'agit d'une compétence exclusive du conseil d'autoriser la vente de tels terrains, d'où l'importance de l'orientation politique de ce jour.

Monsieur le conseiller Mario Aubé adresse un questionnement relatif à la saturation de l'aéroparc et des précisions sont données par madame Veilleux quant à la disponibilité de terrains. Monsieur Aubé demande si des terrains non desservis actuellement pourraient rapidement être desservis advenant une demande, ce qui est confirmé par madame Veilleux. Concernant la page 23 pour l'agrandissement de terrains agricoles, monsieur Aubé demande si ces terrains pourraient éventuellement faire partie de la réflexion. Des explications sont présentées par madame Veilleux relativement aux conditions associées et options à discuter. Monsieur Aubé mentionne entendre souvent que la Ville perd des investisseurs au profit de municipalités avoisinantes. Madame Veilleux mentionne que la Ville a une position unique avec l'autoroute 50 et l'aéroport, mais qu'il y a certains éléments sur lesquels nous ne pouvons avoir le contrôle. Monsieur Aubé demande si la Ville dispose de ressources pour attirer des joueurs majeurs sur son territoire. Madame Veilleux mentionne qu'ID Gatineau est le partenaire de la Ville et qu'ils ont un volet « attraction », avec explications sur les actions pouvant également être posées par le bureau de développement économique.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron demande de tenir compte de certains dossiers en cours dans le secteur des Hautes-Plaines.

Madame Des Marais mentionne que certains organismes ont des représentants pour le Québec, en appui à la recherche d'investisseurs.

Monsieur le conseiller Steven Boivin demande à quoi seront dédiés les revenus supplémentaires engendrés par la modification de cette grille tarifaire. Des explications sont présentées par monsieur Leclerc quant à la situation actuelle et aux possibilités.

Les membres sont en accord avec les recommandations présentées, pour inscription à la séance du conseil municipal du 9 juillet 2024.

Fin du comité plénier public à 11h.